

Communiqué du commissaire du groupe Swissair aux créanciers et aux médias

Augmentation d'annonces de créances – Vérification de l'état des actifs

Küsnacht-Zurich, le 25 janvier 2002. Durant la semaine en cours, le nombre des annonces de créances reçues est passé à plus de 1000 par jour. Une grande partie d'entre elles a déjà été traitée. Certaines informations conduisent cependant le commissaire à penser que la grande majorité des annonces de créances ne lui parviendra que dans les derniers jours précédant l'expiration du délai d'annonce.

Le commissaire a chargé des experts-comptables de la vérification approfondie des inventaires au 5 octobre 2001. Ces inventaires serviront de base à d'éventuels concordats.

Vente d'actifs des sociétés en sursis concordataire

Au cas où la vente d'actifs des sociétés en sursis concordataire venait à s'avérer opportune dans le cadre du sursis concordataire, elle s'effectuerait en respectant les procédures et responsabilités qui ont été fixées avec précision au niveau interne par Swissair. L'objectif est de garantir que les actifs pourront être réalisés à des prix conformes au marché. L'accord du juge du concordat est sollicité pour la vente de tout élément de l'actif immobilisé.

Les processus en cours visant à vendre des sociétés de participation sont étroitement encadrés par le commissaire. Dans tous les cas, la direction de SAirGroup se fait conseiller par des spécialistes des fusions et acquisitions, afin qu'un prix optimal puisse être obtenu grâce à la mise en œuvre de procédures professionnelles.

Suite de la procédure

L'élaboration d'un document d'information détaillé sur la manière dont le sursis concordataire s'est déroulé jusqu'à présent est prévue pour février 2002. Ce document sera porté à la connaissance des créanciers par l'intermédiaire du site Web du commissaire (www.sachwalter-swissair.ch).

Afin de pouvoir assurer une procédure de sursis concordataire rapide, le commissaire a commencé à travailler à la préparation et à l'organisation des assemblées des créanciers. Il est actuellement prévu de publier et d'envoyer les invitations aux créanciers en mai 2002 et d'organiser les assemblées des créanciers en juin 2002. Dès que la date des assemblées des créanciers sera connue, les créanciers en seront informés.

Pour de plus amples renseignements

- Site Web du commissaire: www.sachwalter-swissair.ch
- Filippo Th. Beck, Wenger Plattner, téléphone 01 914 27 70, fax 01 914 27 88